

# AE MG Optimal Income

## I. Informations sur AE MG Optimal Income

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

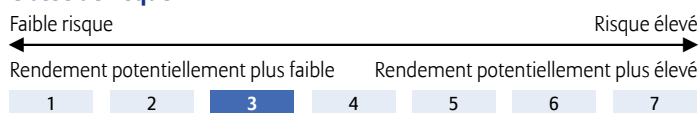
### Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) **M&G Optimal Income Fund**, constituée en Angleterre et au Pays de Galles.

La SICAV vise à générer une croissance du capital et des revenus. Le fonds est flexible, au moins 50% du fonds seront investis dans des obligations. Le gérant de fonds a la liberté d'investir à travers une large gamme d'obligations (obligations d'État, obligations d'entreprise de qualité « Investment Grade » et obligations à Haut Rendement), où les plus grandes opportunités peuvent être trouvées.

Le gérant de fonds sélectionne les investissements en fonction d'une évaluation d'une combinaison de facteurs au niveau macro-économique, des actifs, des secteurs et des titres. La répartition des investissements à travers les émetteurs et les secteurs est un élément crucial de la stratégie du fonds et le gérant est aidé dans la sélection d'obligations individuelles par une équipe interne d'analystes.

### Classe de risque



### Durée conseillée

3 ans

### Date de création

13/04/2017

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Il n'existe aucune garantie que le fonds obtienne un rendement positif sur cette période ou sur toute autre et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer le montant initialement investi. Ce fonds a recours de manière significative aux produits dérivés.

### Performance (%)<sup>1</sup>

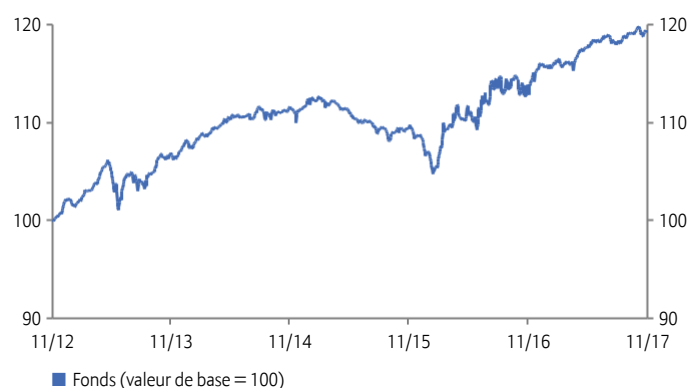
	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	-	-0,20	1,03	1,51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25,59 €

## II. Informations sur M&G Optimal Income Fund Euro

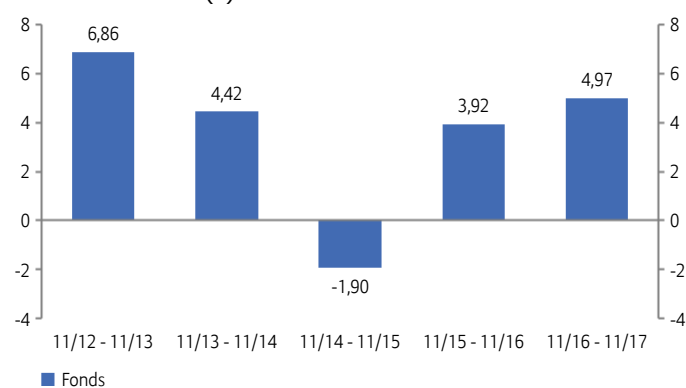
### Performance (%)<sup>2</sup>

	Depuis 1/1	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016
Fonds	3,49	4,97	7,01	2,28	19,40	3,61	12,11	6,37	3,92	-2,37	6,15

### Evolution VNI sur 5 ans<sup>2</sup>



### Performance annuelle (%)<sup>2</sup>



### Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Volatilité (%)	3,58	3,63

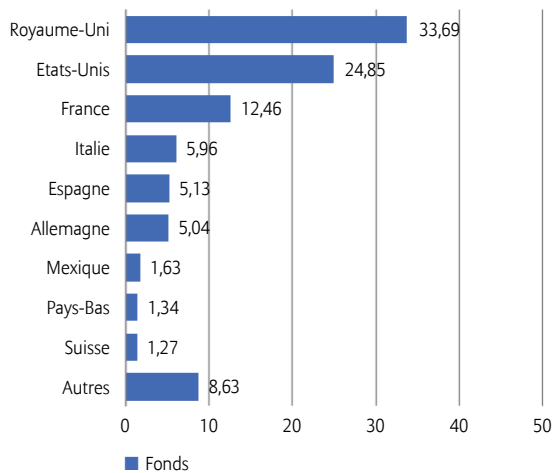
### Notation Morningstar™ M&G Optimal Income Fund Euro



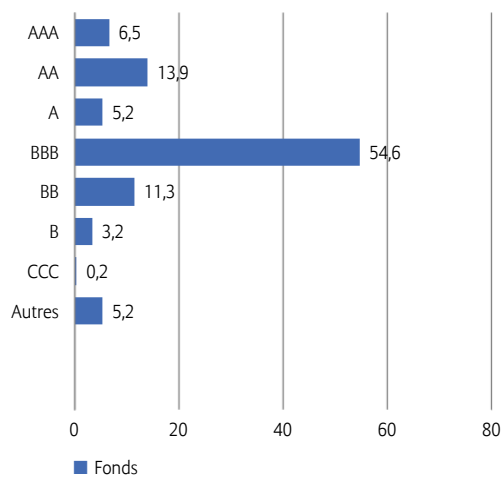
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/10/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

## Structure du portefeuille

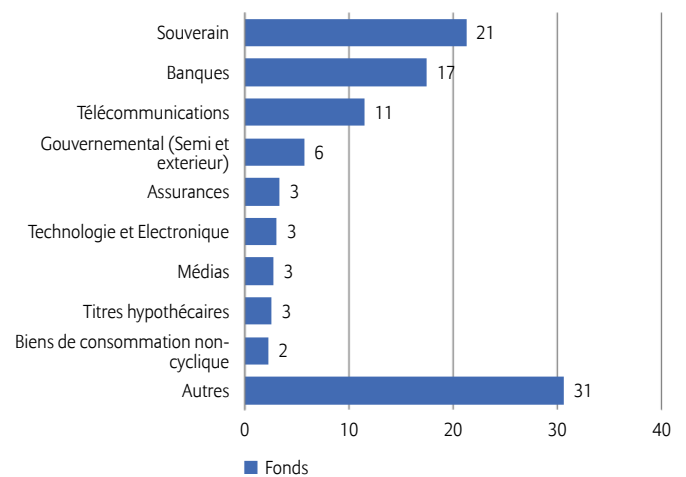
### Répartition géographique (%)



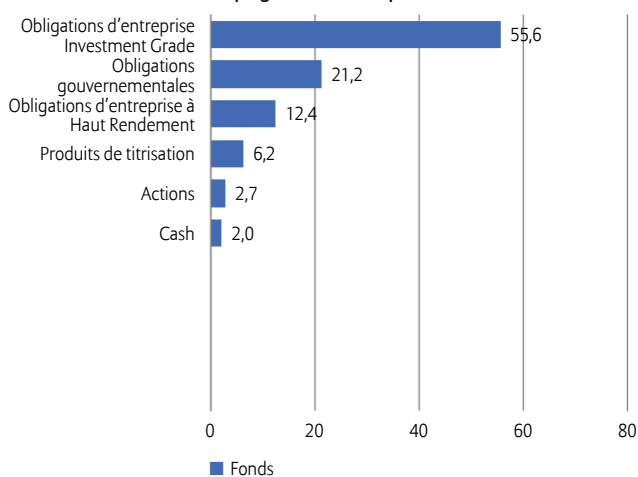
### Répartition par rating (%)



### Répartition par type d'instrument (en % de la valeur de marché)



### Exposition aux classes d'actifs qui génèrent de la performance



## Opportunités

- + Un fonds obligataire très flexible qui peut investir sur l'ensemble de l'univers obligataire international et jusqu'à hauteur de 20% sur un panier d'actions.
- + Un fonds conçu pour bien se comporter dans diverses conditions de marché.
- + Un gérant avec plus de 30 années d'expérience dans la gestion obligataire dont les compétences et l'expertise ont été largement reconnues.

## Risques

- Risque de perte en capital.
- Risque de taux d'intérêt et de crédit.
- Risque de devise et de taux de change.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Société de gestion	M&G International Investments Ltd.
Date de création	20/04/2007



## Gestionnaire de fonds

Richard Woolnough

## Commentaire du gestionnaire

Selon le gérant du fonds, nous entrons dans une période où les banques centrales renouent avec des politiques monétaires plus « normales » : la croissance et l'inflation sont de retour et elles adaptent leurs politiques en conséquence. Il adopte donc un positionnement de portefeuille adapté à ce nouvel environnement avec une duration courte (en d'autres termes, une sensibilité relativement moindre à l'évolution des taux d'intérêt ou des rendements obligataires que les fonds dotés d'une duration plus longue) et une attitude prudente vis-à-vis des segments de marché dont les cours sont faussés par les interventions des banques centrales.

La duration courte de longue date du fonds est maintenue ; elle est actuellement de 2,2 ans, par comparaison avec un niveau considéré comme neutre de l'ordre de 6 ans. Le portefeuille présente une duration courte dans la mesure où le gérant prévoit une hausse des rendements obligataires sur un horizon à moyen terme. A la fin du mois de novembre, les contributions à la duration étaient les suivantes : 0 an pour les actifs en livre sterling, 0,9 an pour ceux en dollar américain et 1,3 an pour ceux en euro.

Le gérant demeure positif à l'égard des perspectives des obligations d'entreprises et estime que les spreads de crédit présentent encore un potentiel de contraction. Il apprécie la dette financière (l'offre est fortement favorisée par la réglementation), le secteur des télécommunications (les nombreuses fusions-acquisitions ont conduit les entreprises à émettre beaucoup de dette, impliquant ainsi que les spreads demeurent attractifs), les emprunts d'État des pays périphériques de la zone euro (ils sont attractifs par rapport aux obligations d'entreprises européennes à l'heure actuelle) et la dette hybride (des titres qui combinent des caractéristiques des obligations et des actions, et dont les valorisations apparaissent actuellement intéressantes). Toutefois, il continue de juger les émissions des sociétés à Haut Rendement comparativement chères et leur pondération s'établit à un peu moins de 13%, son plus bas niveau depuis le lancement du fonds.

En novembre, le gérant en a profité pour accroître le poids des obligations d'entreprises libellées en livre sterling au sein du portefeuille (tout en réduisant celui des obligations en euro et en dollar). Les obligations en livre sterling ont en effet sous-performé au cours des derniers mois et apparaissent désormais plus attractives.

Au sein des positions sur les emprunts d'État refuges du fonds, le gérant a renforcé l'exposition à la dette souveraine française et a allégé celle aux bunds allemands. Il a également renforcé l'exposition du fonds aux marchés périphériques de la zone euro, en particulier à l'Espagne.

La pondération globale des actions est restée inchangée.

## Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>2</sup> Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par M&G International Investments Limited (UK), société de gestion d'actifs, régulée par la Financial Conduct Authority au Royaume Uni. Registre de commerce n° 90776 – Angleterre  
Laurence Pountney Hill, Londen EC4R 0HH, United Kingdom – Tél.: +44 1268 448 031. [www.mandg.be](http://www.mandg.be)

